

PRIX DE L'ABONNEMENT

Table with 2 columns: Location (Canada, Angleterre, France) and Subscription Period (Un an, Six mois, Trois mois) with corresponding prices.

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME

TARIF DES ANNONCES

Les annonces non insérées aux conditions ordinaires... Pour les annonces d'une plus grande étendue elles seront insérées à raison de 10 centes par ligne...

THOMAS CHAPUIS, Directeur-Propriétaire.

11 & 13, RUE BUADE, Québec.

LEGER BROUSSEAU, Editeur et administrateur.

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

30 SEPTEMBRE 1892.—No 44

SERMENT DE RÉGINE

(SUITE)

Il me sauta au cou. Son regard suppléant, ses baisers me vainquirent ; je cédaï et un instant après je le vis partir dans le petit due qu'il conduisit très bien.

Même jour... Je l'ai vu. C'est un joli enfant, grand et robuste pour ses douze ans, mais il ressemble trop à sa mère.

Septembre 18... Les deux cousins couraient dans le parc. Mon Joseph, aussi entêté qu'il est bon, n'a pas voulu venir sans Alexandre.

Septembre 18... Encore la mort ! C'est la mère de Joseph qui est moissonnée et me voilà chargé de deux orphelins.

Septembre 18... Comme le temps passe ! Il y a aujourd'hui dix-neuf ans, je recevais du notaire la lettre qui m'annonçait une fortune de quatre millions.

Janvier 18... Comme le temps passe ! Il y a aujourd'hui dix-neuf ans, je recevais du notaire la lettre qui m'annonçait une fortune de quatre millions.

Septembre 18... Alexandre est à Pont-de-l'Anse, son cousin me supplie de le recevoir. Céderai-je ?

Septembre 18... Il est resté le même, son audace est grande. Il ne se montre nullement embarrassé devant moi et M. Médault qui savons le peu qu'il vaut.

Septembre 18... Depuis quinze ans, je n'ai vu ouvert ce journal. J'y veux noter un triste événement : mon pauvre Joseph est aveugle.

Octobre 18... Je suis allé le voir, moi qui n'ai pas fait une visite depuis que j'habitais le château !

Octobre 18... Ma santé déclina rapidement. Je ne puis plus me rendre à l'église et hier il m'a été impossible de descendre.

Octobre 18... Alexandre est bachelier. Quelle carrière choisira-t-il ? Je crois que les finances l'attirent.

laisser le loisir de mûrir ses projets ; il se reposera quelques mois au château. Cette détermination n'a pas l'air de plaire à Victorine.

Septembre 18... Alexandre me devient quasi nécessaire. J'ai été malade, il m'a soigné avec un admirable dévouement ; maintenant que je suis entré en convalescence, il me sacrifie ses chasses et ses promenades.

Le hasard, non, la Providence m'a fait découvrir l'odieuse vérité. Il se figurait avoir pris toutes ses précautions, le billet portait une date d'échéance très éloignée ; c'est là justement ce qui donna l'éveil au bailleur de fonds.

Le malheureux a tout avoué. Il s'était procuré l'assistance d'un argent d'échange et jouait à la Bourse. Si la soif du plaisir l'avait guidé, je pourrais encore être indulgent, mais non ; il aime l'or avec frénésie ; il peut être riche, très riche, c'est une passion vile chez un si jeune homme.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

volontiers à vous. Hélas ! je tremble. Si ma vie avait été celle d'un serviteur inutile... Cette détermination n'a pas l'air de plaire à Victorine.

(A suivre)

Le monde des esprits

Le matérialisme est battu en brèche de tous les côtés. Ce ne sont pas seulement les "miracles" de Lourdes, scientifiquement constatés qui le confondent, mais des faits extraordinaires d'un autre genre, bien et dûment établis aussi, le renversent complètement.

Que la science sceptique ne veuille pas s'expliquer sur les prodiges de Lourdes, c'est déjà pour elle une preuve d'impuissance ; mais comment pourrait-elle plus longtemps, sous peine de discrédit absolu, refuser de s'occuper de faits étrangers à la religion, qui ont pris possession aujourd'hui de l'opinion et qui bientôt s'imposeront à tous ?

Nous rappelons ces jours-ci l'important ouvrage du docteur Boissarie, *Histoire médicale de Lourdes*, qui a fait entrer le miracle dans la discussion scientifique. Il y a un an que ce livre a paru, et il tient en échec la science matérialiste. Aucune réponse n'y a été faite.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

monde surnaturel. Ces expériences auraient dû passionner les esprits en quête de la vérité. Elles semblent n'avoir provoqué, en général, d'autre sentiment que celui d'une sorte d'indifférence en face de l'extraordinaire dont on ne peut se rendre compte.

Ce livre étonnant de William Crookes, à peu près oublié aujourd'hui, d'ailleurs introuvable et mystérieux, l'a fait revivre dans un ouvrage fort intéressant : *Coup d'œil sur la magie au XIXe Siècle* (1).

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1874, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

condamné. Assurément, c'est un spectacle curieux et plein d'espérance, de voir notre siècle sceptique et léger s'acheminer ainsi sur son déclin, par les routes mêmes de la science, vers le surnaturel.

ARTHUR LOTH.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

SOUVENIRS D'UN PRISONNIER DE GUERRE ALLEMAND EN 1870-71

Au moment où M. Emile Zola vient de publier sur la guerre de 1870 un livre où les qualités, cette fois, l'emportent de beaucoup sur les défauts, il ne saurait être sans intérêt de faire connaître un volume récemment paru en Allemagne sur la même époque, et dont l'auteur est justement, lui aussi, un romancier ; voire même, comme nous aurons occasion de le dire à la fin de cette Causerie, un romancier naturaliste.

M. Théodore Fontane descend d'une des familles françaises qui, après la révocation de l'Édit de Nantes, allèrent se fixer en Allemagne. Né à Neu-Ruppin, dans la Marche de Brandebourg, le 30 décembre 1819, il entra à 13 ans dans une école industrielle de Berlin ; à 16 ans, il fut admis comme préparateur dans une pharmacie.

Dès 1850, il publia un recueil de poésies : *Hommes et héros*. A ce premier volume succédèrent plusieurs séries de légendes et de ballades, empruntées aux mythes Scandinaves, aux traditions prussiennes et à l'histoire d'Angleterre.

En 1870, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1870, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1870, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1870, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1870, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1870, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1870, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1870, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1870, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

espion à Domremy, traîné de prison en prison, enfermé à la citadelle de Besançon, conduit ensuite d'étape en étape, par Lyon, Moulins, Poitiers, à Rochefort-sur-Mer, et relégué, jusqu'aux derniers mois de 1870, dans l'île d'Oléron. Il a raconté les divers épisodes de cette captivité dans un livre plein d'intérêt et qui, à l'avantage d'être bien composé et bien écrit, joint le mérite d'être véritablement impartial.

Le 2 octobre 1879, M. Fontane était à Toul. La cathédrale, dit-il, est fort belle. L'intérieur d'une autre église (Saint-Jean, si je ne me trompe) est peut-être encore plus digne d'admiration.

Les dix minutes, écrit-il, qui précèdent notre entrée dans le village furent les plus belles. C'était comme si les dieux qui président aux voyages eussent voulu vraiment combler la mesure pour moi, et donner à toute cette scène un joli aspect artistique.

Un berger le suivit de près ; il marchait lentement devant son troupeau, tout en triant. Dans la claire atmosphère d'automne s'entre-croisaient des milliers de ces gracieux filandres que nous appelons des fils de l'été ; et à ma question pour savoir quel nom ils portaient en France, mon guide me répondit qu'on les appelait les fils de la Vierge.

Une petite entrée dans le village, pourtant, l'éprouva une impression pénible. Au milieu d'une rue, au-dessus d'une porte vitrée derrière laquelle s'étagaient des bouteilles de liqueurs, il lut cette inscription : *Café de Jeanne d'Arc*.

Pour se soustraire à la tristesse que le gagnait, il se dirigea aussitôt vers la maison natale de la Pucelle, située dans le voisinage, et dont il fait la description suivante :

Le vénérable petit édifice s'élevait au milieu d'une sorte de petit jardin. Je donnai à une porte en treillis, très propre, qui y donnait accès. Une religieuse vint m'ouvrir et s'éffrita à me guider. Je remarquai dans une niche, au-dessus de la porte d'entrée, l'image, en pierre sculptée, de la Pucelle revêtue de son armure.

En 1870, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1870, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1870, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1870, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1870, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1870, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

En 1870, paraissait à Londres un livre de M. William Crookes, intitulé *Researches on the Phenomena of Spiritualism*.

la paix un très précieux bien. Après nous être découvert cette communauté de sentiments, nous nous sentîmes trois fois plus à l'aise. Mme Palazot, tout à fait une brave et bonne femme, alla chercher le portrait de son fils, un bel officier de hussards, qui avait pris part avec son régiment aux charges de cavalerie de Mars-la-Tour, mais de qui on n'avait plus en de nouvelles depuis le blocus de Metz.

Le vieillard, lui, ne disait rien, et regardait fixement devant lui. Il piqua rudement une carotte dans son assiette, et leva lentement sa fourchette, qu'il reposa bientôt sans avoir mangé. Un chien d'apparat au pelage blanc et brun, qui appartenait au fils, poussait de sourds gémissements dans un coin, s'associait ainsi au chagrin de la famille.

Les incidents de cette journée ne laissent pas d'avoir fatigué notre prisonnier. Il pria qu'on le conduisit à sa chambre. Il pouvait être neuf heures, continue-t-il, Mme Palazot me remit quatre couvertures de laine. Le vieillard prit lui-même une lumière et me conduisit à "ma chambre". Elle portait l'inscription : *cahot*. Nous nous souhaitâmes bonne nuit l'un à l'autre, et le lourd verrou fut tiré à moi !

M. Fontane dormit fort mal, mais le lendemain matin des sept heures, M. Palazot entra dans son "cahot", et le ramena chez lui, près du bon feu qui brûlait déjà dans la cheminée. Assis dans un excellent fauteuil, la tête appuyée sur un coussin, le prisonnier essayait de remédier à un peu de somnolence de la nuit ; le feu crépitait, le chien guettait des mouches, le greffier lisait, Mme Palazot allait et venait, doucement, comme avec des chaussons. Soudain, au coup de neuf heures, on entendit du bruit au dehors, des pas lourds retentirent dans l'escalier et trois gendarmes entrèrent. Ils venaient chercher le prisonnier pour le mener à la forteresse de Langres, près du général de brigade.

Pour ne pas valoir l'incomparable Palazot, le gardien-chef de la prison de Langres, M. Bourgaud, n'en était pas moins un fort brave homme. Le prisonnier rédigea dans son meilleur français un long mémoire, établissant qu'il était non un officier prussien, mais un simple journaliste. Or, les journalistes sont, comme on le sait, les plus inoffensifs des hommes. "Donnez-moi du temps et vous me donnez tout", disait-il en terminant. Ce mémoire fut remis au général et produisit sans doute quelque effet ; car, au lieu d'être traduit devant un conseil de guerre, comme il en avait été d'abord menacé, l'auteur fut averti qu'il serait simplement "amforé de la brigade à la division. Mais avant que cette décision fut mise à exécution, trois jours encore se passèrent." Ce fut, dit M. Fontane, le temps de mon *idylle* de Langres.

Dès le premier de ces trois jours, de grand matin, "Monsieur Louis", le fils de la maison, lui fut présenté par le papa Bourgaud. C'était un charmant petit garçon de treize ans, éveillé, naïf, très bien doué, et plein de dispositions artistiques. Comme il était encore en vacances, il fut le compagnon du prisonnier douze heures par jour.

"Étrange existence, écrit M. Théodore Fontane, que celle qui fut à l'ordre du jour, au moins temporairement, dans cette prison ! Et bien différente de ce que pouvaient se l'imaginer les gens du dehors ! Nous commençâmes régulièrement par une leçon d'allemand d'une heure. Le petit Louis avait un recueil de morceaux choisis, où il y avait beaucoup de poèmes allemands que je lui faisais lire... Après la leçon d'allemand on se mettait à chercher les solutions d'énigmes et de rebuses, ce qui me fit petit compagnon m'était infiniment supérieur. Ensuite nous abordâmes les jeux de société les plus variés. C'était d'abord le jeu de *backon* ou un autre jeu, de règle presque semblable, où nous luttions d'adresse à lancer des grès sous. Puis c'était le tour d'un jeu de patience appelé *joulets* en français, le jeu que nous appelons *zitterstiel* en allemand, et auquel nous joignons avec des allumettes. Nous y passions quelquefois des heures entières.

Le matin du cinquième jour, M. Bourgaud annonça à son prisonnier qu'il serait le lendemain dirigé sur Besançon. Le soir il y eut chez le gardien-chef, un grand dîner, auquel prit joyeusement parti M. Fontane, qui ne se retirait pas sans avoir porté une demi-douzaine de toasts et sans avoir trinqué plusieurs fois avec tous les convives.

Le trajet de Langres à Besançon est l'occasion pour notre Prussien de tracer une série de petits croquis, pris sur le vif, saisis au vol, et qui, pour être moins chargés de couleurs que ceux de M. Zola dans la *Débâcle*, n'en sont que plus ressemblants. Voici une jolie esquisse, exécutée au buffet d'Arcy.

Nous eûmes la chance d'arriver les premiers au buffet, avant qu'il ne fut envahi par toute une foule qui nous suivit presque aussitôt, arrivant d'une ligne secondaire.

EDMOND BÉRE.

(A suivre)

(1) Paris, Deniz, in-13 (épuisé).

(2) Depuis la publication de mes recherches sur les phénomènes attribués au spiritisme, en 1874, je n'ai vu aucune raison de modifier les vues qui y sont exposées.

ANNONCES NOUVELLES

Grande réduction sur les pianos chez Allaire. Coeur Supérieur, New-Canada. Arle - Glover, Fry & Co. Leçon de musique - Léon Desrosiers.

Carton d'amiante, Ciment d'amiante, Pipes d'amiante, Enduits pour tuyaux, Poêle à gaz, Bâches à gaz, Lampes Wanzer (sans cheminées.)

FUTE POMMADE, servant à nettoyer le cuivre, l'acier, les argenteries, etc.

Agence Générale FRANÇAISE.

Louis Roderer, Champagne, Reuilletin, Cognac, Martinet (Cognac), \$6.00 la caisse. Myrtil au Vin de Malaga. Vina Rouge et Blancs. Chocolats Menier.

CONSERVES ALIMENTAIRES: PETITS POIS, FONTAINE, CHAMIGNONS, HARKIGOTS.

THEO. HAMEL, AGENT, QUEBEC. Québec, 1 décembre 1891 - n. 357

CANADA QUEBEC, 30 Septembre 1892

M. MARC SAUVALLE

Est-il méthodiste ?

Le True Witness nous arrive avec une révélation.

Le nom de M. Marc Sauvalle se trouve, paraît-il, inscrit comme suit dans les registres de la première église méthodiste de Montréal :

Est-il le M. Paul Marc Sauvalle dont le nom figure comme suit sur les registres de la Première Église méthodiste française de cette ville ?

Oliva Renee, fille de Paul Marc Sauvalle, député provincial de la ville de Montréal, et de Laure Comte, née le 3 novembre 1858, baptisée le 22 avril 1891.

J. Pinal, ministre ; témoins, P. M. Sauvalle, L. Sauvalle, O. Gadbois, Germaine Sauvalle.

Cet extrait d'un document authentique appelle quelques questions.

Ce M. Paul Marc Sauvalle qui a fait baptiser sa fille à l'église méthodiste, est-il le Marc Sauvalle qui est rédacteur au Canada-Revue et au Canadien ?

Nous ne connaissons pas à Montréal d'autre M. Sauvalle, et le True Witness affirme qu'il n'y en a pas d'autre dans le Directory.

Jusqu'à plus ample informé nous devons donc conclure qu'il s'agit de l'écrivain dont nous nous sommes quelque peu occupés ces jours derniers.

Or cet écrivain a reconnu qu'il était l'auteur de certains articles signés Demos. La lettre suivante en fait foi :

Montréal, 17 sept. 1892.

Monsieur le Directeur,

La lettre de M. Golobsky que je trouve dans le Canadien à mon retour de l'exposition me surprend et m'attriste.

Je ne croyais pas que celui qui fut un de mes collaborateurs à plusieurs reprises pût me penser capable d'écrire sous un pseudonyme, pour éviter une responsabilité.

Da moment où un ami et un journaliste peut commettre une erreur aussi insultante pour moi, je n'hésite pas à déclarer que les articles signés Demos dans le Canada-Revue ont été écrits par moi.

Bien à vous MARC SAUVALLE.

Le nommé Demos et Marc Sauvalle étant une seule et même personne, voyons maintenant quel langage il tenait dans ces articles du Canada-Revue.

Il disait : "Les affaires de l'Église sont bien nos affaires, puisque nous lui donnons tout, et ce que nous ne lui donnons pas, elle le prend."

"La seule chose qui puisse nous faire tort à l'égard des protestants, serait de ne pas faire respecter notre religion."

"Quel est la force de cet argument ad hominem ? Il peut convaincre un protestant, mais pas un catholique. Et, catholiques, nous le sommes, dussions-nous avoir à lutter envers et contre tous pour rester dans la foi où nous avons été élevés."

Et bien, si l'homme qui a écrit ces lignes est un apostat, un méthodiste, un homme qui fait baptiser sa fille chez les protestants, les mœurs de Tartuffe ne doivent-ils pas tressaillir ?

L'hypocrisie, l'hypocrisie monstrueuse et répugnante, la voilà !

Nous attendons les explications de M. Marc Sauvalle, purificateur du clergé canadien. Est-il méthodiste, oui ou non ? Et lorsqu'il aura répondu à cette question, nous lui en poserons une autre qui nous est suggérée par notre correspondant Un Français.

Les dames admirent la Vigueur de Cheveux d'Ayer, pour le lustre brillant qu'elle donne à leurs cheveux. Elle rétablit la couleur, active la croissance.

Une lettre du général DE CHARETTE

M. le chevalier de Montigny a reçu la lettre suivante du général de Charette :

Basse Motte, le 18 septembre 1892 (Castellidardo).

Monsieur le Chevalier de Montigny, Reorder, Montréal.

Mon Cher Montigny,

C'est à vous que je m'adresse comme le plus ancien, pour être mon interprète auprès de tous les Canadiens-Français, de nos camarades, qui, comme d'habitude, ont porté haut et fièrement les couleurs du Régiment, en se groupant autour du glorieux drapeau de Carillon pour escorter le vénérable cardinal Tachereau, qui fêta si glorieusement tous les catholiques Canadiens-Français, à l'occasion de ses noces d'or.

Si nos évêques ont fait la vieille France, les vôtres ont fait le Canada, et vous avez raison de vous souvenir et de prouver que vous avez le cœur assez haut pour monter à tous, quand l'occasion s'en présente, que la reconnaissance, quoi qu'on en dise, est une vertu française.

J'ai là avec un plaisir inénarrable et une fierté toute naturelle les beaux discours qui ont été prononcés à l'occasion des noces d'or de votre glorieux Cardinal, et les paroles prononcées par M. Amyot, qui, en quelques mots, a rappelé l'histoire du Régiment et ses noces d'argent que nous avons célébrées, grâce à tous, en 1885, à la Basse Motte.

Veillez dire à M. Amyot combien je le remercie des paroles trop flatteuses qu'il veut bien adresser au Général des Zouaves.

Tous ces éloges, je les reporte en entier au Régiment, car je serais bien peu de chose sans vous, et quand je veux prendre une décision, c'est dans le cœur de mes amis et camarades que je vais chercher mes inspirations, sûr de ne pas me tromper.

Et puis, moi aussi, j'ai adopté votre belle devise : *Aime Dieu et va ton chemin* !

D'après le compte-rendu des journaux, je vois que ce sont les Zouaves de Québec qui ont été les premiers à saluer Son Eminence. Cela ne m'étonne nullement, nous n'avons qu'une seule raison d'être, nous, Zouaves Pontificaux, être les premiers toujours.

Dites à mon ami Rouleau que si nous devenons vion, le cœur reste jeune et tressaille encore comme un jeune coursier, au souvenir de la blonde jeunesse, et qu'il a raison de dire que nous, les zouaves Pontificaux, nous n'avons pas le droit de désespérer.

Dites aussi à Desjardins que je le remercie des souvenirs évoqués si éloquemment de Castellidardo, Albano, etc.

Dites à tous vos camarades que le vers de Dante n'est pas vrai : *Nessun maggior dolore che ricordarsi del tempo felice nella miseria*, que je ne suis pas dans la misère, parce que, quand on sent battre des cœurs comme les vôtres, auprès du sien, on reste éternellement jeune et capable, par conséquent, de recommencer le cas échéant, ce que Dieu nous a fait faire au commencement de notre vie.

Et maintenant, mon ami, veillez aller mettre au pied de Son Eminence l'hommage de mon plus profond respect et dites-lui que j'aurais été fier et heureux d'être à votre tête, pour fêter, moi aussi, avec les Canadiens-Français, si glorieuses noces d'or.

Je vous embrasse de tout cœur.

CHARETTE.

Une lettre de l'abbé Lafflamme

Voici la lettre adressée par M. l'abbé Lafflamme, de l'Université Laval au collège des Médecins et chirurgiens de Québec :

27 septembre 1892.

M. le Dr A.-G. BELLEAU, Sec. Col. Méd. et Chir., P. Q. Québec.

Monsieur le Secrétaire,

Je me permettra de vous faire quelques remarques à propos des derniers examens d'admission à l'étude de la médecine.

Tous les examinateurs sont unanimes à dire qu'il est à peu près impossible de faire ces examens, au moins pour certaines branches, comme le latin, le grec, l'algèbre, la géométrie, sans indiquer d'avance l'étendue, dans chacune de ces matières, que les questions seraient censées couvrir. Rigoureusement parlant, on pourrait peut-être se passer de ces indications pour le grec et le latin, mais alors il faudrait donner des dictionnaires aux élèves, ce qui nécessiterait de grandes dépenses. On devrait, je crois, mettre sur le même pied le français pour les anglais et l'anglais pour les français.

Quant à l'impression des questions, du moins de quelques-unes d'entre elles, nous la regardons encore comme nécessaire. Il est absolument impossible de dicter des extraits latin ou grec, sans exposer les élèves à faire de nombreuses erreurs, qui tendent leur travail à peu près impossible. Il ne faut pas songer davantage à dicter les questions d'arithmétique et d'algèbre, pour la même raison. Les questions d'histoire, de géographie et de littérature sont à peu près les seules qui puissent être dictées sans trop d'inconvénient. L'usage des tableaux noirs ne facilite guère la besogne. Quelques élèves voient mal et sont obligés de se déplacer les uns après les autres pour aller lire ce qu'on y a écrit, ce qui constitue un grave désordre, vu que dans ces salles et venues, ils peuvent se passer des notes, sans que les surveillants s'en aperçoivent.

Nous croyons que le moyen le plus simple de régler tous ces points serait de nommer un comité de Médecins-Généralistes du Collège, chargé de voir les examinateurs et de s'entendre avec eux sur tout ce qui regarde ces examens.

N. E. DIONNE.

PETITE GAZETTE

Les Acadiens français voudraient voir l'honorable juge Landry, comme le prochain lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick.

Les Acadiens forment le sixième de la population totale du Nouveau-Brunswick, et jouent maintenant un rôle considérable dans les comtés de Victoria, Restigouche, Gloucester, Northumberland, Kent et Westmoreland.

Une des curiosités de l'exposition de Chicago sera un palais de sel qui sera construit par les habitants de San-Bernardo. On utilisera des blocs de sel cristallisé d'environ trente-trois centimètres cubes. Ces blocs étant transparents, la construction produira un effet extrêmement curieux.

L'horizon de la politique provinciale du Nouveau-Brunswick présente plus d'énigmes que jamais. Les uns croient à des élections générales immédiates, d'autres se moquent de l'idée. Et l'hon. M. Blair prend des poses à dépester les nez les plus exercés.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

La nomination de l'un de ces deux juges ouvrirait une vacance dans la Cour Suprême de la province, et les catholiques réclameraient alors la nomination d'un juge catholique, celle de M. Michael Adams M. P., qui du juge Landry.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

Le juge Palmer et le juge King, de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, se disputeraient la succession de l'hon. juge en chef Ritchie.

LE CHOLERA

NOUVELLES DE NEW-YORK ET D'EUROPE

Les navires américains à Colon

New-York, 29.—Il n'y a eu aucun nouveau cas de choléra en cette ville depuis le 19 courant.

Amsterdam, 29.—On rapporte qu'il y a eu des cas de choléra hier à Maasuis, Briell, Ostrerve, Doerchert, Rotterdam, Nymwegen, Groningen et Bois-le-Duc.

Bruxelles, 29.—Les autorités médicales ont déclaré que le danger d'une épidémie de choléra pour cette ville est passé.

Hambourg, 29.—Les bulletins officiels donnent pour la journée de mardi 49 nouveaux cas et 30 décès.

Londres, 29.—Le correspondant du Standard à Hambourg, dit : Mercredi il y a eu 121 nouveaux cas ; 153 décès, 161 enterrés ; 1,869 victimes dans les hôpitaux.

St-Petersbourg, 29.—En cette ville il y a eu hier 16 nouveaux cas d'épidémie et 3 décès. L'épidémie continue toujours à décroître dans les différentes provinces.

Buda Pest, 29.—Deux personnes atteintes du fléau ont été transportées hier à l'hôpital.

Vienne, 29.—Des bulletins ont été affichés à Cracovie disant qu'il n'y avait aucun cas de choléra en cette ville. Les rapports des autres places de la Galicie sont également favorables.

Berlin, 29.—Il a été officiellement constaté que le choléra n'a pas apparu à Charlottenberg ; c'était la cholérine.

Cherbourg, 29.—Trois cas de cholérine se sont déclarés ici avant-hier.

Londres, 29.—Le correspondant du Standard à Paris attribue la propagation du choléra à Paris au gouvernement qui permet les manœuvres militaires et les fêtes nationales.

Paris, 29.—Trente-six cas de choléra et seize décès ont été constatés à Paris.

Panama, 29.—Le vapeur de la malle "Columbia" est arrivé à Colon hier. Le commandant de la police a défendu au capitaine Shackford d'entrer dans le port, vu qu'il est fermé aux navires venant des États-Unis, et le vapeur est en core au large. D'après les nouvelles favorables venues récemment de New-York, on avait préparé pour être publiée aujourd'hui, une proclamation ouvrant le port aux navires des États-Unis ; mais on ne l'a pas publiée et le "Columbia" ne pourra y entrer que par la force. Dans ce cas, le gouvernement protestera et demandera protection aux autres nations.

On dit que la Colombie à New-York va perdre sa position pour avoir délivré au capitaine du "Columbia" un certificat de santé.

Le croiseur américain "Concord" est arrivé du Venezuela à Colon hier soir. On ne sait pas à juste quelle est la mission du capitaine, mais on croit qu'il vient pour demander l'entrée des ports aux navires américains, vu qu'il n'y a pas de choléra à New-York.

Concours d'artillerie

Des détachements de la "Batterie de Campagne de Montréal" et celle de Shefford qui doivent prendre part au concours entre les divers corps d'Artillerie de la Puissance, sont arrivés à Lévis via le Grand-Tronc. Le concours aura lieu la semaine prochaine. Outre le major Hall, le capitaine Hooper et les lieutenants Costigan et Benyon, il y a dix sous-officiers et canonniers pour Montréal.

Le détachement de Shefford comprend 8 hommes sous le commandement du colonel Amyot.

Plus de têtes chynoules ni de cheveux gris.

La Capilline est incontestablement la meilleure préparation offerte jusqu'à présent pour empêcher la chute des cheveux et leur rendre leur couleur naturelle.

Onguent et pilules Holloway

Réputation, Nouvelle.—Il est quelquefois difficile de déterminer laquelle de ces maladies afflige un patient, mais cette ignorance ne fera rien si les remèdes Holloway sont employés. Ils soulagent et guérissent toutes douleurs nerveuses et musculaires. Dans les cas de rhumatisme héréditaire, après avoir lavé les parties atteintes dans l'eau salée chaude, on devrait frotter avec l'Onguent Holloway, de manière à ce que ces effets atteignent les nerfs existants, ce qui cause le soulagement. L'Onguent Holloway a le mérite de soulager la maladie sans affecter la constitution, ce qui était le résultat inévitable des moyens employés autrefois pour la guérison de ces douleurs ; la saignée, le mercure, colchicum, etc.

Le nom de Pige pour le catarrh est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

Le nom de Pige pour le catarrh est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

Le nom de Pige pour le catarrh est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

Le nom de Pige pour le catarrh est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

Le nom de Pige pour le catarrh est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

Le nom de Pige pour le catarrh est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

Le nom de Pige pour le catarrh est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

Le nom de Pige pour le catarrh est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

Le nom de Pige pour le catarrh est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

Le nom de Pige pour le catarrh est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

"German Syrup"

UN CULTIVATEUR

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

EDMOND, TEXAS

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

Ancienne maison Méthot fondée en 1808 Successeurs de BEAUDET & CHINIC.

Marchands Quincailliers en Gros et en Détail FOURNISSEURS ORDINAIRES des Fabriques des Institutions Religieuses et d'Education

Québec, 1er janvier 1892.

1892--AUTOMNE--1892

Nouvelles Marchandises !!!

Nouvelles Marchandises pour Habits, Cravattes, Cashemires, Draps à Manteaux, Habits en Triots, Marchandises en Plumes et en Pluches, Nouveaux Tweeds et Serges, Napelots, Meltons, Castor, Etc., Etc.

GENEREUX & LACHANCE, 358, Rue St-Jean, (Bloc HERRINGTON.)

Québec, 27 juin 1892.—Jan.

Frechon & Cie, 1645, rue Notre-Dame, MONTREAL, Fabricants et Importateurs d'Ornements d'Eglises ET DE Statues Religieuses.

Importation nouvelle à des conditions exceptionnelles de bon marché, d'une grande variété de Chasubles, Soteries, Vases Sacres, Garnitures d'Autel

—O ET DE TOUT CE QUI SERT AU CULT.— Spécialité de SOUTANES FAITES SUR MESURE!!! N.B.—Demandez nos prix et nos circulaires.

Québec, 1er mai 1892.—Jan.

C. D. LANCIOT No 9, Rue Buade, QUEBEC.

A L'OCCASION DE LA RETRAITE ECCLESIASTIQUE, GRAND CHOIX D'ORNEMENTS D'ÉGLISE, Chasubles, Chapes, Voiles de Bénédiction, Draps mortuaires, Etouffes à Soutanes, Etc.

TOUS LES EN MAINS un assortiment complet de Vases sacrés, Chandeliers et Bronzes d'Autel, Soteries et Parfumeries, Imagerie religieuse et Articles religieux en grande quantité. STATUES de toutes grandeurs et de tous les prix. Une visite est respectueusement sollicitée.

C. D. LANCIOT, 9, Rue Buade, Québec, Maison à Montréal, Rue Notre-Dame.

Québec, 1er mai 1892.—Jan.

Contre le Feu

Compagnie d'Assurance North British and Mercantile d'Édimbourg et Londres.

Bureau principal pour le Canada : No. 78, Rue ST-FRANCOIS-XAVIER, MONTREAL. THOMAS DAVIDSON, ECR, DIRECTEUR POUR LE CANADA.

Fonds A-cumulés, plus de cinquante millions de piastres. Fonds Placés au Canada plus de cinquante millions de piastres.

CETTE COMPAGNIE assure des propriétés de tous genres contre le FEU et le FOUORE avec TAUX LES PLUS FAVORABLES, et comme elle est la compagnie la plus PUISSANTE qui existe, elle offre une GARANTIE ABSOLUE A TOUS.

LES ÉGLISES, PRESBYTÈRES, INSTITUTIONS DE CHARITÉ, COUVRETS, ÉCOLES, MAISONS PRIVÉES et leur contenu assurés pour TROIS ANS sur paiement de deux primes annuelles.

Pertes payées promptement. JOHN LAIRD, Agent, 113, RUE ST-PIERRE.

<

PROVINCE DE QUEBEC
District du Revenu de Québec.

CEDULE DE TAXES, DROITS DE LICENCES ET DROITS SUR SUCCESSIONS.

PAYABLES EN VERTU DE
55-56 Vict, Chap. 10, 15 et 17.

Taxes sur les professions:
Payables le 1er Octobre de chaque année.

Tous les membres des différentes professions libérales, savoir: avocats, notaires, médecins, dentistes, arpenteurs, ingénieurs civils et architectes, pratiquant leur profession respective, paient:

Dans les cités et villes incorporées une somme annuelle de \$6
Dans les autres municipalités..... \$3

Droits de licences sur manufacturiers et commerçants (non incorporés.)
Payables le 1er Octobre de chaque année.

MANUFACTURIERS:
Capital employé dans la Province:

Table with 2 columns: Capital employed and Tax amount. Rows include categories like 'Au-dessus de \$5,000 jusqu'à \$50,000' with corresponding tax rates.

Tout commerçant, marchand, personne ou société commerciale, autre qu'une compagnie incorporée, qui tient un magasin, fait un commerce ou des affaires, ou veut vendre dans cette province en gros ou en détail, du bois, charbon, tabac, cigares, effets, denrées ou marchandises de quelque genre que ce soit, et qui n'est pas sujet à la taxe payable par les manufacturiers, ou qui n'a pas déjà pris de licence, en vertu de l'Acte des Licences de Québec, pour la vente des spiritueux; et son fonds de commerce excède en valeur la somme de \$500:

Dans la Cité de Québec..... Droit \$50
Dans les autres cités et villes incorporées dont la population excède 5,000..... \$50
De tout autre endroit..... \$30

Pour vente en gros, en détail et en détail:
Dans la Cité de Québec..... Droit \$50
Dans les autres cités et villes incorporées dont la population excède 5,000..... \$50
De tout autre endroit..... \$30

Si la valeur annuelle ou le loyer des lieux occupés excède au moins de \$500, et que l'entrepreneur ou l'affaire est, d'après le certificat du Conseil Municipal:

Dans la Cité de Québec..... Droit \$20
Dans les autres cités et villes dont la population excède 5,000..... \$20
De tout autre endroit..... \$10

Droits sur les successions:
Toute transmission, par décès, de propriété, d'usufruit ou de jouissance, de biens immobiliers, situés dans la province, est frappée, sur la valeur du bien transmis, des droits suivants:

En ligne directe descendante et ascendante, et entre époux..... 1 0/3
Sauf dans les successions dont la valeur totale, déduction faite des frais et dettes, n'excède pas la somme de \$10,000.....

En ligne collatérale:
(a) Si le successeur est frère, sœur ou descendant du frère ou de la sœur du défunt..... 2 0/3
(b) Si le successeur est frère, sœur ou descendant du frère ou de la sœur de l'aveule du défunt..... 6 0/3
(c) Succession entre tous autres collatéraux..... 8 0/3
Si le successeur n'est pas un parent..... 10 0/3

Québec, 30 septembre 1892.
J. E. FORTIER,
Percepteur du Revenu, P. C.,
District de Québec,
Québec, 24 sept 1892.—26, 28, 30, loct 253

Le Fait
Que la Salsepareille d'AYER A GÉRÉ D'AUTRES PERSONNES DE MALADIES SCROFULEUSES, d'Éruptions, de Furoncles, d'Eczéma, des Maladies de Foie et des Reins, de la Dyspepsie, du Rhumatisme, et du Catarrhe de la Vessie. Tout ce qui a été dit des merveilleuses guérisons effectuées par l'usage de la

Salsepareille d'AYER
pendant les 50 dernières années, véritablement peut s'appliquer de nos jours. Elle est, sous tous les rapports, La Médecine Supérieure. Les propriétés curatives, la force, le goût en sont toujours les mêmes; et pour n'importe quelles maladies du sang que la Salsepareille d'AYER soit prise, les suites maladies cèdent à ce traitement. Quand vous demandez pour de la

Salsepareille d'AYER
ne vous laissez point persuader d'en acheter n'importe quelles autres sans valeur, lesquelles, pour la plupart, ne contenant point de salsepareille, n'ont aucun type uniforme d'apparence, de goût ou d'effet, ne sont dépourvues du sang que de nom seulement, et vous sont offertes parce qu'il y a plus de profit en les vendant. Prénez

Salsepareille d'AYER
elle en a guéri d'autres, elle vous guérira.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendu par tous les Droguistes. Prix \$1.00 la botte, \$5.00 la douzaine.

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC
PLUS DE TÊTES DE CHEVREUX GRIS.
PROPRETÉ BEAUTE & EFFICACITÉ.
RESTAURANT.

CHEMIN DE FER DE QUÉBEC
RESTAURANT.

Le 27 et après LUNDI, le 13 JUIN 1892, le train partant du Terminal, rue Saint-André, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches:

8.30 A. M. Express direct pour le Lac Saint-Jean, tous les jours, arrivant à la Jonction Chambord à 4.15 P. M., et à Roberval à 4.45 P. M. (Ce train fait racourciement trois fois par semaine, avec celui du chemin des Basses Laurentides pour la Jonction Saint-Tite.)

5.30 P. M. Express local tous les jours pour St-Raymond, y arrivant à 7.05 P. M.

ARRIVÉE À QUÉBEC
6.00 A. M. Express direct part de Roberval à 8.30 P. M., tous les jours, ainsi que le dimanche, mais pas le samedi. (Ce train fait racourciement trois fois par semaine, avec celui du chemin des Basses Laurentides pour la Jonction Saint-Tite.)

8.40 A. M. Express local part tous les jours pour St-Raymond à 7.05 A. M., arrivant à Québec à 8.40 A. M.

8.20 P. M. Train mixte part de la Rivière à Pierre tous les jours à 3.00 P. M., de St-Raymond à 3.10 P. M., et du Lac St-Joseph à 6.40 P. M., arrivant à Québec à 8.20 P. M.

Durant le mois de juillet et août, un train d'excursion partira de Québec tous les jours excepté le dimanche, à 1.30 P. M., pour la Jeune-Lorette, y arrivant à 2 P. M., et les mardi et samedi, ce train se rendra jusqu'au Lac Saint-Joseph. Au retour ce train arrivera à 4.20 P. M.

Billets d'excursion de Québec au Lac Saint-Joseph et retour pour partir par ce train seulement, 50 cts chaque.
20 MINUTES au lac Edouard pour prendre le lunch.

Le bateau à vapeur MONARCH attaché à tous les trains directs du soir, et chars dorciro aux trains directs du jour. On peut retirer des sièges et des lits, et se procurer des billets de passage chez M. STOCKING, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis.

Le bateau à vapeur L'ÉTOILE partira de la Station et de l'Hôtel Lake View entre le 25 juin et le 1er septembre, en raccourciement avec les trains. Les bateaux à vapeur de M. Deemer, Montserrat et L'Inde voyageront comme suit pour le Lac St-Jean: Commencant LUNDI le 13 JUIN, et durant la saison de touristes, le nouveau bateau à vapeur en acier Montserrat, ou le bateau à vapeur l'Inde, partira de Roberval tous les jours, ainsi que le dimanche, à 9 A. M., pour le lac St-Jean, à la Grande Décharge, y arrivant à 11 A. M. Au retour partira de la Grande Décharge à 4 P. M., et arrivera à Roberval à 6 P. M.

Le bateau à vapeur l'ÉTOILE ira à la rivière Péribonca deux fois par semaine, ou plus souvent, pour les besoins de la scierie et de la colonisation.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St-Jean et Saguenay, à l'est de la Jonction Chambord, est enregistré pour la Jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'ouest, est enregistré pour Roberval. Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures P. M.

Billets de retour de première classe, au prix d'un simple billet, de Québec à toutes les stations émis les samedis, bons pour revenir jusqu'à un mardi suivant.

Excédentes terres à vendre par le Gouvernement dans la vallée du Lac St-Jean, à des prix nominaux.
Le chemin de fer transporterait ces nouveaux colons et leurs familles, et une quantité limitée de leurs effets de ménage, GRATIS.
Les voyageurs spéciaux offerts à ceux qui établissent des moulinis ou autres industries.
Pour informations au sujet des prix pour les passagers et pour le fret, s'adresser aux bureaux de la Compagnie, au Terminal, rue St-André, à ALEXANDRE HADY, agent général pour les passagers et le fret.
J. G. SCOTT,
Secrétaire et Gérant.
Québec, 10 juin 1892.

RAPPORT

PRÉSENTÉ à la Société St-Jean-Baptiste et aux sympathiques souscripteurs qui nous ont fournis les fonds nécessaires pour la restauration du monument des Braves de 1760.

Nous sommes heureux de vous présenter ce rapport et de vous dire que votre généreuse souscription nous a permis de faire une restauration complète et durable de ce précieux monument.

Restauration qui fera honneur à la ville de Québec, et qui certainement doit attirer l'admiration des nombreux touristes qui nous visitent constamment.

Les travaux ont été longs et dispendieux, mais nous pouvons dire avec plaisir qu'ils sont bien faits et seront durables.

La colonne a été peinturée trois fois avec une composition au bronze et vernis; la statue était détériorée par l'intermédiaire des saisons a eu à subir une grande réparation.

La base du monument, en pierre de taille, a été bouchardée et les joints remplis en ciment à l'huile.

Une magnifique balustrade en fer forgé avec ornement et lance avec fleurs de lys, (de vingt-cinq pieds carrés) reposant sur des fondations en pierre de taille, enferme la colonne.

Une deuxième clôture qui entoure tout le terrain de soixante pieds français, est faite avec des tubes en fer de deux pouces et demi, elle repose du côté du chemin sur une fondation de pierres de taille.

Les trois autres pans reposent sur des dormants en cèdre avec confort en fer. Plus de 800 voyages de gravier et terre ont été déposés pour niveler complètement le terrain, ce gravier qui se trouvait sur une butte entre le ravin et le monument nous a été généreusement donné par J. A. Tourangeau, ex., N. P. propriétaire de la terre.

Plus de 5,000 pieds superficiels de gazon ont été posés pour recouvrir tout l'emplacement ainsi que les talus nécessaires pour le nivellement.

Une allée de trois pieds, pratiquée dans le gazon, remplit avec du gravier rouge, fait le tour de la colonne.

Un trottoir communiquant avec celui de la municipalité a été construit à l'entrée.

Deux banes en fer et bois sont posés au centre de l'emplacement, le fer de ces banes nous a été généreusement donné par M. Laine de la Cie Carrier, Laine.

Les lattes en bois dur ont été posés et donnés par M. Edouard Matte.

Enfin nous croyons vous dire que tout l'ensemble des réparations vous donnera pleine et entière satisfaction.

La pierre de taille servant de fondation a été faite par M. Pierre Laforce, la peinture par MM. Gauthier et frère, la balustrade en fer par M. Marchand, la grande clôture en tubes par MM. Vaudry et Matte, les dormants par M. Edouard Matte, et le terrassement par M. Edouard Brown.

Tous se sont acquittés de leurs contrats avec célérité, la souscription qui se monte à la belle somme de six cent quatre-vingt-deux piastres 50 cts \$62.50 a été sollicitée par M. Octave Lemieux et la direction de l'ouvrage, les plans et devis ont été faits par M. J. F. Peachy, architecte. Nous aurions désiré présenter une photographie du monument à tous nos généreux souscripteurs, mais nos finances ne nous l'ont pas permis.

Le tout très humblement soumis à votre approbation.
J. F. PEACHY, Oct. LEMIEUX.

Son Honneur A. R. Angers, \$10; des citoyens du Faubourg St-Jean, \$40; Société St-Jean-Baptiste, 8.25; L'hon. Chas. Casgrain, \$15; M. Louis Blouin, \$15; L'hon. C. B. de Boucherville, \$10; L'hon. Louis P. Pelletier, \$10; L'hon. Wilfrid Laurier, \$10; L'hon. Frs. Langelier, \$10; M. Théophile Ledroit, \$10; M. le Chev. L. G. Baillargé, \$10; M. Victor Châteaufort, M. P. P., \$10; Lady Stuart, \$5; Sir Hector Langevin, \$5; L'hon. John Hearns, \$5; L'hon. Jos. Sheehy, \$5; L'hon. Isidore Thibaudan, \$5; L'hon. C. A. P. Pelletier, \$5; L'hon. Alexandre Chauveau, \$5; L'hon. David A. Ross, \$5; L'hon. C. A. B. Gagnon, \$5; L'hon. H. G. Joly de Lotbinière, \$5; L'hon. Jean C. R. Blanchet, \$5; l'honorable M. B. Routhier, \$5; Messieurs: J. Frémont, M. P., \$5; N. Parent, M. P., \$5; Jules Tessier, M. P., \$5; Edix Carbray, M. P., \$5; S. Lesage, \$5; Henry, A. Béland, \$5; A. E. Vallard, \$5; Un Ami, \$5; Panet Angers, \$5; C. J. L. Lafrance, \$5; Louis P. Sirois, N. P., \$5; M. le Chev. O. Robitaille, \$5; M. le Chev. J. E. Martineau, \$5; Geo. E. Tanguay, \$5; V. W. Larue, N. P., \$5; Robitaille et Picher, \$5; J. L. Lavary, \$5; Maiou Terreau et Frère, \$5; A. B. Dupuis, \$5; E. E. Taché, \$5; Philippe Vallière, \$5; Gaspard Lemoine, \$5; A. Letellier, \$5; D. Arcand, \$5; J. B. Gauette, \$5; Gauthier et Frère, \$5; Misaal Thibaudan, \$5; J. A. Charlebois, N. P., \$5; William Shaw, \$5; Eugène Clinic, \$5; Edmond Dupré, \$5; E. W. Méthot, \$5; Louis Alex. Drolet, \$5; Charles E. Lemieux, M. D., \$5; Wilfrid Beaupré, M. D., \$5; T. J. Duchesnay, L. C., \$5; G. B. Henfrey, \$5; Maison Beauty, \$5; Octave Plante, \$5; Barthélemy Verret, \$5.00; Ed. Lacroix, \$5; Cyr. Duquet, \$5; J. E. Liverois, \$5; L. J. Guilmarin, \$5. Tho. Hethrington, \$5; Edmond Giroux, \$5; J. B. Laliberté, \$5; Un ami, \$5; Louis Larose, \$5; M. A. Falardeau, \$5; W. McWilliam, \$5; P. D. Faguy, \$5; L. Cyrille Marcoux, \$5; C. O. Simard, \$5; Beland et Martineau, \$5; Turcotte et Provost, \$5; Proteau et Carignan, \$5; Pierre Laforce, \$5; Nap. Matte, \$5; Frs. Parent, \$5; P. B. Dinnoulin, \$5; Philippe Huot, \$5; J. E. Fortier, \$5; D. S. Hickaby, \$5; A. Lavigne, \$5; Ad. J. Tourangeau, \$5; Thos. Norris, \$5; Félix Turcotte, \$5; Emile Tanguay, \$5; Gaspard Rochette, \$5; Cléophas Rochette, \$5; Arthur Watters, M. D., \$5; D. Ouellet, \$5; Jos. Darveau, \$5; Cyrille Tessier, N. P.,

\$1; J. Ernest Taschereau, \$2; Marcotte et Frère, \$2.50; Théo. Hamel, \$2; G. J. Horan, \$2; A. Dussault, \$2; L. C. Ernest Pagé, \$2; J. B. E. Pampalon, \$2; V. Derome, \$2; El. Béland, \$2; Alf. Roy, \$2; J. A. Lapointe, \$2; Victor Dosplais, \$2; Rigali et Fils, \$2; J. F. Dorval, \$2; O. E. Côté, \$2; O. Bégin, \$2; M. C. Cloutier, Jr, \$2; L. N. Lemieux, M. D., \$2; Un ami, \$2; C. Labrecque, N. P., \$2; Honoré Grenier, \$2; Louis A. Vallée, \$2; A. M. T. D. Eschambault, \$2; Châteaufort et Cantin, \$2; Elz. Charest, \$2; Edouard Bégin, N. P., \$2; P. Gingras et Cie, \$2; Arthur Curodeau, \$2; S. de Varennes, \$2; Jac. Malouin, \$2; Phi. Malouin, \$2; Ernest Gagnon, \$1; E. Roumillac, \$1; Olivier Richard, \$1; R. Sampson, \$1; Jos. Beauchamp, \$1; U. Stevenson, \$1; Poulin et Lacasse, \$5.

RECETTES
Montant de la souscription..... \$62.50
Produit du vieux bois..... 4.00
Total..... \$66.50

DÉPENSES
Payé à M. Pierre Laforce pour les fondations en pierre de taille et pose, \$109; payé à MM. Vaudry et Matte pour la clôture extérieure en tubes de fer et support ext., \$150; payé à MM. Vaudry et Matte pour la balustrade en fer forgé, \$180.80; payé à M. Ed. Matte pour avoir fourni les dormants, poser, percer et ajuster, trottoir, etc., \$31.25; payé à MM. Gauthier & Frère pour avoir peinturé la colonne, \$64; pour avoir réparé les obusiers, \$4; payé à Tho. Brown pour terrassement, gravier, gazon, etc., \$83; payé à M. C. Darveau pour impression du rapport, \$5; distribution du rapport et postage, \$3; payé pour un coupe herbes, \$6; dépenses imprévues, collection, stratterie pour visiter les travaux et surveillance en général, \$23.50; déposé en faveur du monument pour entretien à venir, \$26.95.—Total, \$66.50.

OCT. LEMIEUX,
J. F. PEACHY.

La Salsepareille d'Ayer ne contient aucun ingrédient dangereux; c'est le remède le plus efficace offert à l'humanité souffrante.

Changements sur F. C. R.
Plusieurs changements seront, paraît-il, bientôt faits sur le chemin de fer Intercolonial. M. J. E. Price, de Campbellton, agit maintenant comme surintendant de la division de Truro en remplacement de M. J. J. Wallace qui devient agent du fret en remplacement de M. Taylor, M. J. N. Lyons deviendra agent général des passagers à la place de M. Busby.

Scènes dans un cimetière
Un fait bien singulier s'est passé il n'y a pas longtemps à Edmundston, comté de Madawaska. L'épouse d'un nommé Pelletier mourut et la famille de la défunte se chargea de poser un monument sur son tombeau.

Tout alla bien jusque-là. Mais le monument étant posé, Pelletier alla le voir et son grand désappointement, il constata que l'épithaphe contenait des omissions injurieuses pour lui. Il entra dans une grande colère qui dissimula d'abord avec soin pour ne pas éveiller les soupçons. Puis profitant des ténèbres de la nuit il se rendit au cimetière et exhumait le cadavre de sa femme qu'il transporta ensuite dans un autre endroit du champ des morts.

L'affaire ne tarda pas à être découverte et la famille de la défunte porta une plainte contre Pelletier dont on opéra l'arrestation. Interrogé à l'enquête, il déclara qu'il avait été profondément blessé de ce qui était écrit sur la pierre et qu'il se croyait le droit d'enterrer sa femme ailleurs et de lui élever lui-même un monument.

Pelletier a été poursuivi au criminel et son procès était inscrit pour le terme de la cour de circuit qui s'est ouvert à Edmundston la semaine dernière. M. F. N. Lemieux, avocat de Québec, a été chargé de la défense de Pelletier.

Montréal, 6 juin 1892.

M. S. LACHANCE,
MOSSIÈRE—Après avoir fait un essai judicieux de votre CAPILLINE, je puis attester que cette préparation est le meilleur de toutes celles dont j'ai fait usage jusqu'à présent pour l'hygiène de la tête. En même temps qu'elle arrête la chute des cheveux d'une manière très efficace, votre CAPILLINE tient le cuir chevelu dans un état de propreté parfait et rend aux cheveux leur couleur naturelle. Je me ferai certainement un devoir de recommander votre CAPILLINE et je n'emploierai moi-même aucune autre préparation.

Votre tout dévoué,
DR. JOS. GAGNON,
201 rue Maisonneuve.

LA COMP. DE NAVIGATION DU RICH. & D'ONT.
Le steamer de cette Compagnie laissera Québec pour Montréal tous les jours excepté le dimanche à 5 HEURES P. M., arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.

Ligne du Saguenay
Le steamer Saguenay, Capt. Barras, laissera le quai St-André à 7.00 heures, et le quai Napoléon à 7.30 h. a. m., tous les MARDIS et VENDREDIS, pour la Baie St-Paul, Eboulements, Malbaie, Rivière du Loup, Tadoussac, L'Anse St-Jean, Baie des Ha, Ha, et Chicoutimi.

Les billets et cabines pour Montréal se vendent au bureau de la Compagnie, quai Napoléon, et pour la ligne du Saguenay, sur le quai St-André et au quai Napoléon, à Québec. M. H. STOCKING, en face de l'Hôtel St-Louis.

JULIEN CHABOT,
Gérant Général.
L. H. MYRAND,
Agent.
Québec, 25 juin 1892.

PROVINCE DE QUÉBEC, COUR SUPÉRIEURE, District de (temp.), Comté de Bonaventure. NEW-CARLISLE.

Le vingt-troisième jour de Septembre mil huit cent quatre-vingt-deux.

DOYEN N. L. BILLY,
CHARLES ROBIN, COLLAS et COMPAGNIE, à responsabilité limitée, corporation légale constituée sous les lois de l'île de Jersey, en Europe, ayant son principal lieu d'affaire dans la Paroisse du Comté de Bonaventure, dans le Comté de Bonaventure, dans le District de (temp.), Roquéraute.

JAMES ENRIGHT, du Canton Port Daniel, dans les Comtés et Districts susdits, commerçant.

FAILLI.
VU LA REQUÊTE demandant la nomination d'un curateur aux biens du dit failli et les pièces à l'appui d'icelle.

Attendu que JAMES ENRIGHT, du township de Port Daniel, Comté de Bonaventure, District de Gaspé, commerçant, a cessé de faire ses paiements à ses créanciers, a laissé la Province de Québec, et ne peut être trouvé dans ses limites pour être requis de faire une cession de biens à ses créanciers.

Attendu qu'une Saïe-Arêt-Simple ayant jugement a été effectuée sur les biens mobiliers du dit JAMES ENRIGHT, et qu'un arrêt du judiciaire a été nommé à la dite Saïe, et que la somme réclamée par le créancier saisissant, est garantie, est de plus de deux cents piastres, il est ordonné qu'un avis public soit inséré dans le Morning Chronicle, journal Anglais publié dans la Cité de Québec, et dans le Courrier du Canada, journal français publié dans la Cité de Québec, que le DOUZIÈME JOUR D'OCTOBRE PROCHAIN, à DIX HEURES de l'après-midi, au Palais d'audience, au Palais de Justice, à New-Carlisle, dans le Comté de Bonaventure, dans le District de Gaspé, il sera procédé devant le juge de la Cour Supérieure, dans et pour le dit district, à la nomination d'un curateur, aux biens du dit JAMES ENRIGHT, failli, et le dit JAMES ENRIGHT, ainsi que les créanciers du dit JAMES ENRIGHT, sont ainsi notifiés, telle nomination et d'agir en conséquence, conformément à l'Art. 28, du Code de Procédure Civile. (Signé) L. A. BILLY, J. C. S.

Vraie copie,
G. F. MAGUIRE,
P. C. S.

Contresigné,
RIEPPH & LAFRÈRE,
Procureurs de la Pétitionnaire,
Québec, 29 septembre 1892.—131, 218.

Chemin de fer Intercolonial.
892—ARRANGEMENT D'ÉTÉ—1892.

Le 27 et après LUNDI, le 27 JUIN 1892, les trains sur le chemin de fer circuleront quotidiennement (le dimanche excepté) comme suit:

Les trains quitteront Lévis
Express direct pour St-Jean et Halifax 8.30 hrs
Express pour la Rivière-du-Loup et Ste-Flavie..... 14.20
Accommodation pour la Rivière-du-Loup, 18.05

Les trains arriveront à Lévis
Accommodation de la Rivière-du-Loup..... 5.20
Express de Ste-Flavie et Rivière-du-Loup 12.00
Express direct de Halifax et St-Jean..... 16.00

Le char dorciro attaché au convoi laissera Lévis à 8.30 hrs, va directement à Halifax, à Métapédia, un autre char dorciro pour les passagers allant à St-Jean, sera attaché au train et il sera permis aux passagers de rester dans le char à la gare de St-Jean jusqu'à 7 heures, le matin de Lévis.

Le train arrivant à Lévis à 16 heures circulera tous les jours de Rivière-du-Loup. Les chars sur l'express direct sont délaivrés à l'électricité et chauffés par la vapeur de la locomotive.

Tous les trains circuleront sur l'indicateur Eastern Standard.

Des billets peuvent être obtenus, et toute information au sujet de la route, aussi des prix en fret et des passagers, en s'adressant à D. R. MACDONALD, Agent, Québec, 49, rue Dalhousie, Québec, D. POTTINGER, Surintendant en chef, Bureau du chemin de fer, 110, rue St-Jean, Québec, 2 juillet 1892.—184.

Chemin de fer Québec Central
La route des chars palais-Wagner, à Falyar Boston et Springfield. Service des trains solides entre Québec et Boston, tous les jours, via Sherbrooke et la Jonction de la Rivière Blanche. Les chars trains, arrivés à Québec à 7 heures, circuleront comme suit:

EXPRESS—Départ de Québec, par le bateau de 7 hrs, ou 7.15 hrs, de Lévis à 7.30 h. a. m., arrive à la Jonction Dussault à 11.55 h. a. m., arrive à Sherbrooke à 1.15 h. p. m., via Dussault, arrive à Falyar à 1.50 hrs. p. m., et à Portland à 3.15 h. p. m.

Les chars palais-Wagner sur ce convoi, de Québec Falyar et se raccorderont avec les chars dorciro de Portland, Old Orchard et autres endroits sur le chemin de fer de la baie de Maine.

PASSAGERS—Quitte Québec, par bateau-passeur à 3 h. p. m., Lévis à 3.25 h. p. m., arrive à la Jonction Dussault, à 7.45 h. p. m., arrive à Sherbrooke à 9 h. p. m., arrive à Boston à 10 h. a. m., arrive à New-York à 11.40 h. a. m. Ce train court directement de Québec à Boston sans changement de char pour bagage ou passagers. Chars-Palais Wagner, de Québec à Boston et Springfield.

MIXTE—Part de Québec par le bateau-passeur à 3.15 p. m., de Lévis à 3.15 p. m., arrive à Springfield à 6 h. p. m.

Allant au Nord
EXPRESS—Laisse New-York à 4 h. p. m. Laisse Boston à 7.15 p. m. Laisse Sherbrooke à 7.15 h. a. m. Arrive à Lévis à 1 h. p. m. Arrive à Québec par le bateau-passeur, à 1.15 h. p. m.

Les chars palais-Wagner sur ce convoi, de Québec à Springfield et Québec.

PASSAGERS—Quitte New-York à 10.00 h. a. m., Boston à 1 h. p. m., arrive Boston via North Conway à 1.15 p. m., laisse Portland à 1.45 p. m., arrive à la Jonction Dussault à 12.40 h. p. m., laisse Sherbrooke à 11.45 h. p. m., arrive à Lévis à 6.20 h. a. m., et à Québec par le bateau-passeur à 6.30 h. a. m. Les chars passagers et dorciro courent directement de Boston à Québec, via la Jonction de la Rivière Blanche et Sherbrooke. Chars-Palais et dorciro Wagner, de Falyar à Québec, via la Jonction de Dussault.

MIXTE—Quitte St-François de la Beauce à 6.00 h. a. m., quitte la Jonction de la Beauce à 7.05 h. a. m., arrive à Lévis à 10.30 h. a. m., et à Québec par le bateau-passeur à 10.45.

Tous les trains arrêteront vingt minutes et des repas de première classe seront servis au restaurant de la gare et aux salles à dîner, à la Jonction de Dussault. C'est la seule voie sur laquelle circulent des chars directs se raccorderant avec les chemins de fer Boston et Maine et Maine Central.

Les passagers voyageant sur cette route ne sont pas soumis aux détaxes et aux inconvénients de changement de char.
Des billets de touristes pour Newport, les Montagnes Blanches, Boston et New-York, sont en vente du 1er Juin au 30 Septembre, et des billets d'excursion du Samedi, bon pour aller le Samedi et revenir le Lundi suivant, peuvent être obtenus en s'adressant aux agents.

Pour plus ample information, s'adresser au Bureau général des billets, vis-à-vis l'Hôtel St-Louis, ou à l'un des agents de la Compagnie.
FRANK GRUNDY,
Gérant Général.
J. H. WALSH,
Agent général.
Québec, 25 juin 1892.

GUIDE POSTAL DE QUÉBEC

Arrivée et départ des Mallets, Octobre

Table with columns: FERMES (A.M.P.M.), MALLEES (Par le Québec Central, Par le Grand-Tronc, etc.), DUES (A.M.P.M.P.M.). Rows list various routes and their corresponding costs.

MALLES ANGLAISES
A.M.P.M. DATE JOUR NOM DU VAPEUR NORD DE LA LIGNE

Table with columns: A.M.P.M., DATE, JOUR, NOM DU VAPEUR, NORD DE LA LIGNE. Rows include dates like 11.00, 11.00, 9.00, etc., and ship names like Nantouan, White Star, etc.

LA POSTE AUX PAQUETS n'est expédiée que par les bateaux de la ligne canadienne et est fermée le Samedi à 6.00 P. M.

Les lettres doivent être adressées pour ce Steamer.
Les lettres pour enregistrement doivent être déposées au Bureau de Poste 15 minutes avant la fermeture de Mallets.

Les matières pour Terre-Neuve et St-Pierre et Miquelon sont expédiées à Halifax tous les jours, excepté le dimanche, par le Intercolonial à 7.40 A. M.

Les Mallets pour l'Australie, (excepté pour l'Australie-Ouest qui sera expédiée seulement via l'Angleterre) la Tasmanie, la Nouvelle-Zélande et les Iles Fiji laisseront San Francisco le 14 Octobre, 11 Novembre 1892.

Les Mallets pour la Jamaïque partiront d'Halifax N. E. par St. America le 24 Octobre. Les Mallets pour les Iles Sandwich laisseront San Francisco les 14, 20 et 26 Octobre. Les Mallets pour la Chine et le Japon laisseront Montréal le 6 Octobre et 3 Novembre, San Francisco les 6 et 15 Octobre 1892.

Les Mallets pour Cuba laisseront New-York les 5, 6, 11, 19, 20, 26 et 30 Octobre 1892. Les Mallets pour les Indes Occidentales, l'Amérique Centrale et du Sud, laisseront New-York comme suit:

La Bermuda, 6 et 20 Octobre. Les Iles Sous le Vent, 8 et 22 Octobre.
Venezuela et Curacao, 12 et 26 Octobre. Les Iles Bahama, 6 et 20 Octobre.
Havre, 8, 12, 22 et 26 Octobre.
L'Amérique Centrale et les ports du Pacifique de l'Amérique du Sud, 1

